

GYM QUI ROULE 2023-2024

TABLEAU DE CIRCULATION DES 3 LOTS

		LOT 1	LOT 2	LOT 3
1	Du 01/09/2023 au 29/09/2023	Ecole élémentaire G Roupnel, Gevrey-Chambertin (7 classes + dispositif ULIS)	Ecole élémentaire M Maignot, Nuits-Saint-Georges (6 classes + dispositif ULIS)	Soirans Maternelle (2 classes)
2	Du 2/10/2023 au 10/11/2023 (dont les vacances d'automne)	Ecole élémentaire G Roupnel, Gevrey-Chambertin (7 classes + dispositif ULIS)	Ecole élémentaire M Maignot, Nuits-Saint-Georges (6 classes + dispositif ULIS)	Bessey-les-Cîteaux, Maternelle / élémentaire (5 classes)
3	Du 13/11/2022 au 9/12/2022	Ecole élémentaire G Roupnel, Gevrey-Chambertin (7 classes + dispositif ULIS)	Ecole élémentaire M Maignot, Nuits-Saint-Georges (6 classes + dispositif ULIS)	Bessey-les-Cîteaux, Maternelle / élémentaire (5 classes)
4	Du 11/12/2023 au 19/01/2024 (dont les vacances de fin d'année)	Pôle du Val de Vergy (6 classes)	Couchey Maternelle / Elémentaire (5 classes)	Aubigny en Plaine, Elémentaire (1 classe)
5	Du 22/01/2024 au 17/02/2024	Pôle du Val de Vergy (6 classes)	Couchey Maternelle / Elémentaire (5 classes)	Pôle de Noiron-sous-Gevrey (9 classes)
6	Du 04/03/2024 au 29/03/2024	Pôle du Val de Vergy (6 classes)	Couchey Maternelle / Elémentaire (5 classes)	Pôle de Noiron-sous-Gevrey (9 classes)
7	Du 02/04/2024 au 18/05/2024 (dont les vacances de printemps et les jours fériés)	Brochon (2 classes)	Corcelles-les-Cîteaux Maternelle / élémentaire (5 classes)	Pôle de Noiron-sous-Gevrey (9 classes)
8	Du 21/05/2024 au 14/06/2024		Corcelles-les-Cîteaux Maternelle / élémentaire (5 classes)	Pôle de Noiron-sous-Gevrey (9 classes)
9	Du 17/06/2024 au 08/07/2024		Ecole élémentaire M Maignot, Nuits- Saint-Georges (6 classes + ULIS)	Morey-Saint-Denis Maternelle / Elémentaire (3 classes)

Règles de fonctionnement

L'école qui reçoit le matériel doit aller le chercher dans l'école précédente. Pour le transport :

- Ne pas oublier la mallette pédagogique
- Eviter le transport dans des véhicules non adaptés (risques de dégradation du matériel).
- Solliciter les services municipaux.
- Faire l'inventaire du matériel à l'arrivée et au départ et remplir le tableau Départ-Arrivée.

Chaque période dure approximativement 4 semaines. 54 classes = 2 semaines par classe

- Pour les écoles de 1 ou 2 classes : 1 période
- Pour les écoles de 3 à 5 classes : 2 périodes
- Pour les écoles de plus de 5 classes : 3 périodes
- Les écoles disposant d'un lot en période 9 débiteront le planning l'année scolaire suivante. Les écoles concernées doivent vérifier qu'elles peuvent conserver le matériel durant les vacances (y compris celles d'été).

Pour toute question, contactez Amélie BELOT : ce.cpc2-dijon-sud@ac-dijon.fr